



Archers Club Yverdon

Membre de l'Association Suisse de Tir à l'Arc
1400 Yverdon-les-Bains
www.acy.ch

A nos membres contactés
par courriel

Yverdon-les-Bains, le 9 janvier 2019

Assemblée générale du samedi 9 février 2019 - 18h, Buvette salle des Isles, Yverdon

Chère Amie Archère, Cher Ami Archer,

Vous trouverez ci-annexés l'**ordre du jour** de notre Assemblée générale et le **procès-verbal 2018**. Nous espérons vous retrouver nombreux à 18h à la salle des Isles.

Nous rappelons à nos nouveaux membres que l'Assemblée générale est l'occasion de faire plus ample connaissance et de ratifier leur inscription. Nous nous réjouissons donc d'avance de pouvoir compter sur votre présence.

D'autre part, prenez note de notre prochain rendez-vous en ce début de 2019, soit le samedi 19 janvier, pour notre premier concours interne. Nous profitons également de ce courrier pour vous indiquer que **notre tir surprise se tiendra le dimanche 16 juin** et non pas le 9 juin comme mentionné dans la liste des activités transmises en décembre.

Dans l'attente de vous revoir nombreux, nous vous présentons, Chère Amie Archère, Cher Ami Archer, nos amicales et sportives salutations.

Archers Club Yverdon
Danièle Dupuis, secrétaire

Annexe : - Ordre du jour de l'Assemblée générale 2019
- Procès-verbal de l'Assemblée générale 2018



Archers Club Yverdon

Membre de l'Association Suisse de Tir à l'Arc

1400 Yverdon-les-Bains

www.acy.ch

Ordre du jour de l'Assemblée générale du samedi 9 février 2019

18h à la buvette de la salle des Isles, Yverdon

1. Ouverture et salutations
2. Admissions et démissions
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 février 2018
4. Rapport du président
5. Lecture des comptes 2018
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Election du président
8. Elections du comité et des vérificateurs de comptes
9. Propositions individuelles



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 février 2018

Buvette de la salle des Isles, Yverdon-les-Bains

Ordre du jour

1. Ouverture et salutations
2. Admissions et démissions
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2017
4. Rapport du président
5. Lecture des comptes 2017
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Élection du président
8. Élections du comité et des vérificateurs de comptes
9. Propositions individuelles

1. Ouverture et salutations

La séance est ouverte par le président Christoph Lehmann qui souhaite la bienvenue à chacun. Il remercie le comité pour son travail et excuse l'absence de Danièle Dupuis, secrétaire. 24 membres sont présents et 4 sont excusés (cf. liste de présence annexée à l'exemplaire original du présent procès-verbal).

2. Admissions et démissions

A ce jour, le club compte 41 nouveaux membres et 25 démissions.

<u>Admissions</u>		
	BADET Angélique	JOLIQVIN Barbara
	BALZ Gédéon	JOLIQVIN Blaise
	BEAUVAIS Rebecca	JOLIQVIN Donovan
	BEAUVAIS Simon	KEES Vincent
	BERSET Chloé	LAURENT Sandy
	BOVAY Marie	LEGERET Jedaia
	BRIGEOT Marie	MASSY Pierre
	BUHLER Johanna	MEYER Damien
	CERBONI Sacha	MEYLAN Nicole
	DESBEAUMES Sarah	MONTEIRO Steven
	EBERHARD Diego	PAHUD Christian
	EHRET Gracy	PINGUET Benjamin
	FAVERO Marc	PIRO Christophe
	FERRAND Simon	PITTET Eric
	FUNK Sophie	RAIS Baher
	GALLA David	RESINA NAVARRO Rafael
	GATTOLLIAT Jonas	ROCHAT Jacques
	GUALERZI Lucas	SANCHEZ GRANERO Inmaculada
	HAINARD Elodie	WILLETT Carter
	HAMMER Veronica	ZOPFMANN Jean-Marc
	JEKER Kimi	

Conformément aux statuts, les nouveaux membres sont admis par l'Assemblée au sein de l'ACY.



Archers Club Yverdon

Membre de l'Association Suisse de Tir à l'Arc

1400 Yverdon-les-Bains

www.acy.ch

<u>Démissions</u>	BLAUENSTEIN Alexandre	MONTANDON Fabrice
	BURKHALTER Maxime	MEYLAN François
	CHATELAIN Donovan	MORAND Fabienne
	CHERIX Kevin	PERRET Jérémie
	CUENDET Aline	PINILLA Ismael
	DEL PEDRO Audrey	PITTET Eric
	EMERY Antoine	REBETEZ Rachèle
	GUEDRI Kérim	SCHNEIDER Serafina
	HENRIOUD Ludovic	SCHNEITER Sonia Irène
	JUSIC Husmir	SIMMEN André
	KAESER Jolan	TRIFIRO Roberto
	LAGGER François	WILLETT Carter
		WYSS Alan

Il résulte un nouvel effectif de 97 membres au 10 février 2018.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2017

Le président rappelle à l'Assemblée que chacun a reçu un exemplaire du procès-verbal avec la convocation. Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal du 11 février 2017 est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du président

- Explication aux nouveaux membres que l'ACY n'est pas un club service ;
- Germano Minuti et Rafael Diaz sont remerciés pour la construction de nos nouvelles cibles ;
- Annonce de l'organisation par Lancelot Conod d'un concours FITA par équipes pour jeunes sur notre terrain ;
- Proposition aux membres qui le désirent de suivre un cours de moniteur SwissArchery ;
- Propositions aux membres qui le désirent de devenir arbitres ;
- L'AVTA va proposer des cours pour jeunes au centre d'excellence de la WorldArchery qui auraient lieu une fois par mois ;
- La WorldArchery organise des MasterGames (en août) au centre d'excellence et recherche des volontaires pour l'organisation ;
- Parcours en Forêt:
 1. Sylvianne Ghielmini et Jacques Ruegger sont remerciés pour leur travail ;
 2. Le club va investir un peu plus cette année car il faut remplacer l'ours qui est une cible coûteuse ;
- L'année 2017 s'est bien déroulée, comme les années précédentes ;
- Le concept de corvées sera modifié. Vu que l'entretien de cibles en mousse est plus simple, la journée se déroulera ainsi:
 1. Travaux d'entretien nécessaires ;
 2. Si les travaux prennent peu de temps, tir d'ouverture ;
 3. Repas (offert par le club) improvisé en fonction du nombre de participants ;
 4. S'il y a trop de boulot, repas d'abord, puis tir d'ouverture ;
- La ville qui nous soutient désire ponctuellement solliciter notre club pour des volontaires qui aideraient lors de manifestations sportives d'envergure.



Archers Club Yverdon

Membre de l'Association Suisse de Tir à l'Arc

1400 Yverdon-les-Bains

www.acy.ch

5. Lecture des comptes 2017

Christophe Winter demande l'approbation de l'Assemblée pour nommer Eléonora Jaques comme deuxième vérificatrice, car Aline Cuendet a quitté le club en cours d'année et la suppléante Laetitia Oulevay n'a pu effectuer le contrôle pour des raisons de santé. Les comptes 2017 se bouclent sur un bénéfice de Fr. 3'541.51 et un bilan de Fr. 50'632.88.

Au bilan, nous avons dans les actifs :

- Fr. 866.55 en caisse
- Fr. 15'177.38 au compte courant
- Fr. 30'147.15 au compte épargne
- Fr. 4'440.80 en matériel

et les passifs :

- Fr. 45'382.88 en capital propre
- Fr. 4'950.00 en passifs transitoires
- Fr. 2'770.91 en bénéfice

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Claude Wüthrich et Eléonora Jaques ont procédé à la vérification des comptes 2017 et ont pu constater la parfaite tenue de la comptabilité. Ils proposent à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de leur en donner décharge, ainsi qu'au caissier et au comité.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le rapport et les comptes de l'exercice 2017.

7. Élection du président

Christoph Lehmann, seul candidat à sa réélection, est réélu dans ses fonctions à l'unanimité

8. Élection du comité et des vérificateurs de comptes

Le comité actuel - Danièle Dupuis, secrétaire, Christophe Winter, caissier, Rafael Diaz, responsable formation – qui accepte de se représenter est réélu à l'unanimité.

Eléonora Jaques devient 1^{er} membre. Elle est rejointe par Florence Meylan et Daniel Conod. Ils sont élus à l'unanimité. Les vérificateurs des comptes pour 2018 sont donc :

Eléonora Jaques	1 ^{er} membre
Florence Meylan	2 ^{ème} membre
Daniel Conod	suppléant

9. Propositions individuelles

Sylvianne Ghielmini indique que des arbres sont tombés sur le parcours d'Orzens. Le propriétaire se charge de les bucheronner.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée.

Le président, Christoph Lehmann